

Les horaires d'ouverture des 12 déchèteries

Horaires valables à partir du 1^{er} avril 2017

Le contrôle d'accès par carte personnelle est mis en place progressivement sur les déchèteries au fil des années. Plus de renseignements sur www.smictom-sudest35.fr

	Lundi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Argentré-du-Plessis	10h-12h	14h-18h	9h-12h				14h-18h	9h-12h	14h-18h	
Bais	10h-12h		9h-12h				9h-12h	9h-12h	14h-18h	
Châteaubourg	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Châteaugiron	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Châtillon-en-Vendelais		14h-18h	9h-12h				14h-18h	9h-12h	14h-18h	
Janzé	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
La Guerche-de-Bretagne		14h-18h	9h-12h	14h-18h			9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Martigné-Ferchaud		14h-18h						9h-12h	14h-18h	
Noyal-sur-Vilaine	10h-12h		9h-12h	14h-18h			14h-18h	9h-12h	14h-18h	
Retiers	10h-12h		9h-12h	14h-18h			14h-18h	9h-12h	14h-18h	
Val d'Izé				14h-18h			14h-18h	9h-12h	14h-18h	
Valoparc de Vitré	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h

Les 12 déchèteries sont fermées le mardi.

Quelques conseils avant de venir

Pour faciliter vos dépôts et gagner du temps à la déchèterie, voici quelques conseils :

- Vérifiez que votre déchet n'est pas interdit
- Triez vos déchets **par filière** avant de venir
- Optimisez vos déplacements en regroupant vos déchets
- **Venez accompagné** pour le dépôt d'objets lourds

Pour connaître les consignes de tri en usage dans les déchèteries, **reportez vous au dos du document.**



Les tracteurs et les véhicules de plus de 3,5 tonnes sont interdits en déchèterie, pour des questions de sécurité.

L'accès aux professionnels : conditions et tarifs

Les professionnels doivent signer une convention avec le SMICTOM pour accéder aux déchèteries.

Tarifs*

Encombrants / Gravats / Incinérables : 24 € / m³
 Bois / Polystyrène / Déchets verts : 18 € / m³
 Cartons / Ferrailles : gratuit

*Tarifs revus annuellement. Délibération du 10 décembre 2016.

Le seuil minimal des dépôts est **fixé à 0,25 m³** par type de déchet.



Les professionnels ne sont pas autorisés à accéder aux déchèteries le samedi.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le SMICTOM Sud-Est 35 à Vitré

Tél. 02 99 74 44 47 ■ Fax 02 99 75 05 58

www.smictom-sudest35.fr, rubrique « Tout sur le tri »

Dans quelle filière mettre ses déchets ?

Pour gagner du temps, pensez à trier vos déchets avant de venir en déchèterie.



METALUX

Toute ferraille : tôles, barres de fer, vélos, ustensiles de cuisine...



HUILES DE FRITURES

Huiles végétales de friture, végétales...



POLYSTYRENE

Polystyrène de calage, en plaque, propre, blanc, cassé en morceaux.



CARTONS

Cartons propres, pliés et aplatis uniquement



HUILES DE VIDANGES

Huiles d'origine mécanique : vidange... Filtre à huile



DEEE

Électroménagers froid et hors froid, petits appareils, écrans, téléviseurs...



BOIS

Bois, mobilier, charpente, contre-plaqué, panneaux de particules...



AMPOULES

Néons et ampoules basse consommation



DECHETS VERTS

Tout déchet végétal : tontes, branchages, plants arrachés...



INCINERABLES

Cartons souillés, bois pourri, plastique, cuir, caoutchouc...



PILES & ACCUMULATEURS

Piles, accumulateurs usagés, batteries...



AMEUBLEMENT

Déchèteries de Vitré et Châteaubourg
Mobilier tous matériaux : literie, meubles de cuisine, de salon, de bureau...



DEBLAIS - GRAVATS

Ardoises, terre, carrelage, ciment, béton non armé, parpaings, briques...



PEINTURES DIVERSES SPECIQUES VIDUES

Peintures, produits d'entretien aérosols, phytosanitaires...



TEXTILES

Vêtements, linges de maison et chaussures, même déchirés



ENCOMBRANTS

Mobilier (hors bois), literie, laine de verre, plâtre, fenêtres, miroirs...



ENCRE & CONSOMMABLES

Cartouches d'encre et autres consommables bureautiques



REUTILISATION - REPARATION

Tout objet pouvant être réutilisé ou réparé : mobilier, jeux...

Les déchets interdits en déchèterie

- Les bouteilles de gaz
- Les extincteurs
- Les médicaments, seringues
- Les fusées de détresse
- Les matériaux contenant de l'amiante
- Les pneus
- Les ordures ménagères (même en sac)
- Les cadavres d'animaux



En cas de doute, demandez conseil à l'agent d'accueil présent dans votre déchèterie.



Les DASRI (seringues...) ne sont plus collectés en déchèteries. Les boîtes spéciales sont à déposer dans les points de collecte répertoriés sur nous-collectons.dastri.fr



Les textiles déposés sont récupérés, triés puis revendus ou recyclés. Plus d'informations sont disponibles sur lafibredutri.fr/carto



Les objets déposés dans les caissons 2^{ème} Vie sont récupérés, réparés et revendus par Emmaüs et Partage Entraide Vitréais.

M É M O D É C H È T É R I E S 2017



12 déchèteries :
horaires d'ouverture,
consignes de tri,
professionnels...